



Monsieur Amar Madani,
Président du Conseil municipal
de la Ville de Genève
Service du Conseil municipal
Rue de la Coulouvrenière 44
CH - 1204 Genève

Petit-Saconnex, le 22 octobre 2021

Concerne : Pétition contre le changement de nom du Chemin Colladon

Monsieur le Président,

Avec ce courrier, nous avons le plaisir de vous adresser la pétition qui a circulé dans le quartier du Petit-Saconnex et tout particulièrement au chemin Colladon suite à la lettre que nous avons reçue du Conseiller administratif Alfonso Gomez proposant de changer le nom du chemin Colladon afin de le féminiser.

Cette proposition s'est d'emblée heurtée à une forte opposition et de nombreux habitants sont intervenus auprès de notre Association pour qu'elle s'oppose à cette proposition.

C'est ce que nous avons fait en demandant d'être auditionnés par la Commission Cantonale de Nomenclature (CCN) et c'est pour appuyer cette démarche auprès de la CCN que nous vous adressons cette pétition (qui comprend, à ce jour, 109 signatures).

Nous restons bien évidemment à votre disposition si vous souhaitez des informations complémentaires.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'expression de nos meilleurs sentiments

Pierre-André Marti
Commission aménagement

Alain Clerc
Président

Copie :

- M. Diego Esteban, Président du Grand Conseil
- M. Serge Dal Busco, Président du Conseil d'Etat

Annexe mentionnée

REÇU le

P-454

1 NOV. 2021

PETITION

Contre le changement de nom du chemin Colladon - 1209 Genève

A l'attention de la Ville de Genève : communication.dfel@ville-ge.ch

C'est avec grand étonnement que nous prenons connaissance de votre courrier du 20 août 2021, nous annonçant que la Ville de Genève envisage de "féminiser" le chemin Colladon.

Nous, habitants du chemin Colladon et alentours nous nous y opposons pour les motifs suivants :

Les indications fournies sur le site www.ge.ch indiquent sans ambages que le chemin Colladon est associé à M. Frédéric Colladon, docteur en médecine, qui fut propriétaire de la maison dite de la Tourelle, au Petit-Saconnex, immeuble ancien associé à l'histoire même de la localité, puisqu'il appartient aux Saconnay. Ce personnage historique est donc directement lié tant à la localité qu'à l'histoire et au nom du (Petit-) Saconnex. Y substituer le nom d'un autre personnage trahit donc l'histoire du quartier.

La rue Jean-Daniel Colladon au centre-ville pourrait tout aussi bien être modifié, car il s'agit également d'un homme célèbre et il donne son nom à une rue beaucoup plus petite que celle au Petit-Saconnex.

Les habitants du chemin Colladon sont très nombreux. Ce chemin donne également son nom au plus vieil et prestigieux EMS de Genève (Résidence Colladon), à un arrêt TPG et au restaurant Colladon Parc. Changer le nom entraînerait ainsi de très nombreux inconvénients et remettrait même en cause certaines raisons sociales, sans parler des frais.

Grand nombre des habitants du chemin Colladon y ont résidé depuis des décennies et/ou sont très âgés. Leur imposer un nouveau nom bouleverserait leur quotidien et leur histoire.

Les tracasseries administratives et les frais que subiraient les habitants du chemin Colladon en cas de changement de nom seraient de taille. Non seulement leur faudrait-il communiquer le changement d'adresse aux autorités, mais également à leurs proches et membres de la famille, à leurs médecins et cocontractants privés, à leur banque, à la Poste, aux assurances LAMal et privée, etc. Ces démarches sont d'autant plus ardues que grand nombre des habitants ont déjà atteint un certain âge et auront de la peine à les effectuer, particulièrement lorsque nombre de sociétés demandent des notifications électroniques.

Les habitants du chemin Colladon seront, en cas de changement de nom en "Annie-Jiagge" le plus souvent obligés d'épeler ce nom difficilement compréhensible par téléphone. Des courriers n'arriveront pas à bon port, il y aura des erreurs nombreuses, tandis que "Colladon" se laisse facilement épeler à l'égard de personnes francophones.

Nous soutenons la cause des femmes en général, mais ce n'est pas en procédant, comme le fait la Ville de Genève, à de l'actionnisme purement symbolique, aux frais du contribuable, que celle-ci en sera améliorée. Cette démarche nous apparaît au contraire absurde, offensante car creuse et mettant les femmes sous tutelle, alors qu'il y aurait tant d'autres mesures concrètes plus utiles qui pourraient favoriser ladite cause.

Ce changement de nom, en tant que pure mesure de réorganisation interne, affecterait de manière négative la vie de nombreux habitants.